



Le P'tit Saint Su'

Bulletin n° 46
juin 2012

Le mot du Maire

DANS CE NUMÉRO :

• Etat Civil - Dernier avis. Quelques informations	2
• Infos pratiques	3
• Sécurité: Le bon réflexe	4
• Le club des Sans Soucis	5
• Budget Commune	6
• Zone de la Brosserie	7
• Le 8 Mai	8
• Le SIVOSAS	9
• L'écho des écoles	10&11
• ALS	12
• Ris Chante & Danse	13
• CCF	14&15
• CASS	16&17
• ASSS	18&19
• Docteur MARÇAIS	20

Cette année, le premier semestre 2012 a été un temps fort de démocratie, de réflexion et de prise de décision pour choisir les futurs dirigeants de notre pays (Président et Députés) ; c'est l'occasion de faire le point, de faire un bilan, de réfléchir sur les orientations de notre Pays : telles ont été les différentes expressions des candidats. Il est bien certain que le contexte économique, social, l'interaction européenne et mondiale augurent à une dure réalité.

Je souhaite aux élus de mener à bien leur tâche et de réussir leurs engagements.

Concernant la commune, pour 2012, nous avons augmenté le taux d'imposition sur le bâti et le non-bâti de 2 %. Ceci pour compenser en partie le décalage entre le coût de la vie (énergie, salaires, services, fournitures...) et les recettes fiscales de notre commune.

A la mi-mai, notre village a été attristé par le départ trop rapide de notre ancien maire Marcel Brunel à qui au nom des habitants, des responsables d'association et du Conseil Municipal nous rendons hommage pour toutes ses actions et ses 31 années de service auprès de notre commune.

Je voulais mettre aussi à l'honneur le Football club de St Sulpice qui a fêté cette année ses cinquante années d'existence. Je remercie les anciens dirigeants et souhaite réussite et continuité aux responsables actuels.

Actuellement, la commune est en travaux, tant à l'église que sur la zone dite « résidence de la Brosserie » ; nous demandons à chacun un peu de patience pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Avec les membres du Conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes vacances, qu'elles vous apportent à tous repos et détente et à tous nos jeunes réussite pour leurs examens.

Le Maire,
André Mèlique

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00
Mardi : 14 h 00 à 18 h 30
Vendredi : 14 h 00 à 18 h 30
Samedi : 08 h 30 à 12 h 00

Copie conforme
à l'original



Etat Civil

Ils sont venus au monde

CLERY Timéo le 23 /07/2011 à Beauvais
LEOURIER Juliette le 21/11/2011 à Beauvais
LECLERC Angèle le 30/04/2012 à Beauvais
BEGIJERI Idile le 30/04/2012 à Beauvais

Toutes nos félicitations

Parrainage Civil

Amaury LE VAN le 9 juin 2012



Ils se sont unis

FETRE Joanick, Norbert, Gilbert et
LEMESTRE Céline, Rose le 16 juillet 2011

LEMOINE Jacky, Charles, Adrien et
MORESO-ARTIGUES Mercédès le 23 juillet 2011

POESSEL Romain, Louis, Lucien et
ALCHAMOLAC Aurore, Mélanie, Sandrine
le 05 mai 2012

Tous nos vœux de bonheur

Médailles du travail

MEDAILLE D'ARGENT
LEFRANC Martial

Toutes nos félicitations

Ils nous ont quittés

MERELLE veuve RENE Gisèle décédée
le 8 mars 2012

ARNION Henry décédé le 7 avril 2012

DAUBIGNY Mauricette décédée le 26 avril 2012

BRUNEL Marcel décédé le 12 mai 2012

Nos sincères condoléances

TARIFS SALLES DES FÊTES

A partir du 1er juillet 2012 les tarifs des salles des fêtes seront les suivants :

	Locataires de la Commune	Locataires extérieurs
Salle CHANTEPIE	240€	400€
Salle MAURICE BRETON	350€	600€

RAPPEL !!! RAPPEL

JARDINS ET FEUX DE BRANCHAGE

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le plan particules présenté le 28 juillet 2010, en application de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du **Grenelle de l'environnement** du 3 août 2009 prévoit une communication au sujet du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Ceux-ci peuvent être à l'origine de **troubles de voisinage** générés par les odeurs de la fumée, fumée qui nuit à l'environnement. **Le brûlage à l'air des déchets verts est interdit.**

En effet, le **brûlage des déchets verts peut émettre des substances toxiques**, cette émission peut être accrue quand d'autres déchets tels que le plastique ou le bois traité par exemple sont associés.

Des solutions locales pour y remédier existent tant par la collecte des déchets verts tous les lundis matin ou par des apports au point propre.

BRUITS DE VOISINAGE

Le bruit est aussi une pollution, c'est pourquoi dans le département les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14h30 à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Un arrêté municipal a été pris dans ce sens le 27 juillet 1985

CHIENS DANGEREUX DE 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien susceptible d'être dangereux doit posséder un permis pour son animal. Les chiens susceptibles d'être dangereux sont les chiens d'attaque (1^{ère} catégorie) et les chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie). Cette demande doit être déposée à la mairie de la commune de résidence de détenteur du chien, sur un formulaire.

La liste des pièces à fournir est la suivante :

- Un justificatif d'identification du chien ;
- Le certificat de vaccination antirabique du chien en cours de validité ;
- Le certificat de l'évaluation comportementale du chien ;
- L'attestation d'aptitude délivrée à l'issue de la formation obligatoire suivie par le demandeur ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité pour les dommages causés aux tiers par l'animal ;
- Et pour les seuls chiens de 1^{ère} catégorie un certificat de stérilisation de l'animal.

En cas d'accord un arrêté sera établi, le propriétaire du chien doit venir le retirer à sa mairie muni de l'original du passeport européen pour animal de compagnie afin que le numéro et la date de délivrance de cet arrêté y soient mentionnés.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3750 € d'amende et peut conduire, à terme, à l'euthanasie de l'animal.



SENIORS POUR VOTRE SECURITE AYEZ LE BON REFLEXE.

La gendarmerie est venue rencontrer nos seniors à la salle des fêtes de St Sulpice dans le cadre d'une action de prévention, accompagnée par une représentante de la direction départementale de la protection de la population qui touche la concurrence, la fraude et les abus dans le cadre du commerce.

Les bons gestes et les bons reflexes :



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces et banques...) en vous faisant accompagner.



- N'ouvrez jamais à un inconnu, si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à votre mairie, ou à votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**



- Evitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- Votre sécurité c'est aussi la sécurité routière.
- Soyez prudent à pied comme en voiture.
- Piéton, la nuit, équipez vous d'un gilet réfléchissant.

Vous êtes victime d'une vente forcée par correspondance, par téléphone ou démarchage :

prenez contact avec :

la D.D.P.P.O Tel : 03.44.11.49.49

ddpp@oise.gouv.fr

Pour tout acte autre :

la gendarmerie à Noailles : 03.44.03.55.17

ou le 17 ou le 112

Pour tout ce qui vous semble anormal, n'hésitez pas à informer la mairie ou les services compétents.



Club des sans soucis

13 rue des écoles - ☎ 03 44 13 02 91

Merci Monsieur Gourdin !

Tous les membres du club remercient vivement Bernard d'avoir assumé la présidence du club pendant une quinzaine d'années. S'il n'est pas toujours facile de composer avec les caractères, les idées, les goûts et le bon vouloir de chacun, vous avez su accomplir votre tâche, avec dévouement, une justesse dans vos décisions, une efficacité et de la discrétion.

Lors de l'AG du 23 février, Claudine Philippe a été élue présidente.

Le conseil d'administration est composé de : Ellen Aufrère, Michèle Dhez, Marie-Christine Hajduch, Gilles Jourdain, Christiane Raymond, Jeannine Roussel, Odile Valancher et Arlette Vassal.

Une rencontre et une sortie ont été proposées au cours du 1er semestre 2012

• Le 17 mars

Le club, en collaboration avec la mairie de St Sulpice et le concours de la gendarmerie, avait invité tous les habitants du village à assister à une information sur « **la sécurité des personnes à leur domicile** » présentée par la gendarmerie de Noailles.

Démarchage à domicile

- Faux agents des services publics.
- Une vidéo nous a été présentée sur ce qu'« il faut faire et pas faire ».

Puis des explications et des recommandations nous ont été données.

Un après-midi très intéressant qui s'est terminé par « le pot de l'amitié ».

Nous remercions la gendarmerie pour cette intervention au sein de la commune.

• Le 18 juin

Une **sortie en car à Amiens** a eu lieu.

Au programme :

- Promenade en barques sur les canaux des **Hortillonnages**.
- ballade à pied dans le **quartier St Leu** jusqu'à la cathédrale.
- **Visite de la cathédrale**
- Repas pris dans un restaurant situé à 150 mètres de la cathédrale.
- Quartier libre et Rendez-vous à 16 h 45 pour le retour.

Calendrier du 2^{ème} semestre 2012

JUILLET à DECEMBRE

Mois	Cartes/scrabble et Rando	Activités manuelles
JUILLET	Jeudi 12	Jeudi 5
Vacances du club, REPRISE...le 23 août		
AOUT	Jeudi 23	Jeudi 30
SEPTEMBRE	Jeudi 6	Jeudi 13
	Jeudi 20	
Jeudi 27 septembre - fête des anniversaires		
OCTOBRE	Jeudi 4	Jeudi 11
	Jeudi 18	Jeudi 25
NOVEMBRE	Jeudi 8	Jeudi 15
	Jeudi 22	Jeudi 29
DECEMBRE	Jeudi 6	Jeudi 13
Jeudi 20 décembre - fête des anniversaires		
le 4 janvier 2013 nous fêterons les rois.		

Outre les dates arrêtées dans le calendrier ci-dessus, il est prévu de se retrouver pour notre repas de fin d'année fin novembre.



N'hésitez pas !

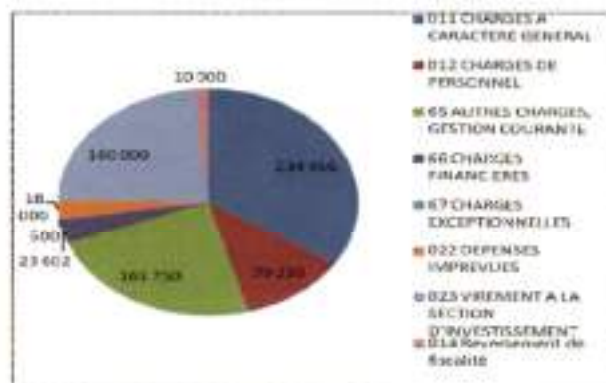
Venez nous rejoindre pour participer aux sorties, aux anniversaires et + si vous le désirez.

Pour vous faire connaître et plus d'informations appeler le 03 44 13 02 91

LE BUDGET DE LA COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES



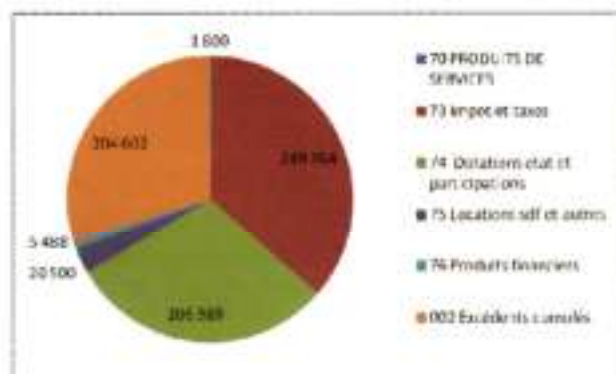
011 : Les dépenses les plus importantes sont : L'électricité 27 940€, l'entretien des terrains 21 390€, des bâtiments et de la voirie 23 704€

65 : Le Sivosas représente une part importante des dépenses de ce chapitre : 106 950 €

023 : le prélèvement pour financer les dépenses d'investissement : 160 000 €

Total dépenses de Fonctionnement 688 043 €

RECETTES



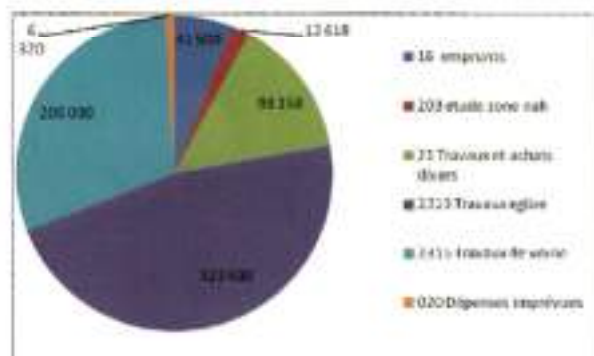
73 : ce sont les impôts locaux

74 : les dotations d'état et subvention

Total recettes de Fonctionnement : 688 043 €

SECTION INVESTISSEMENT

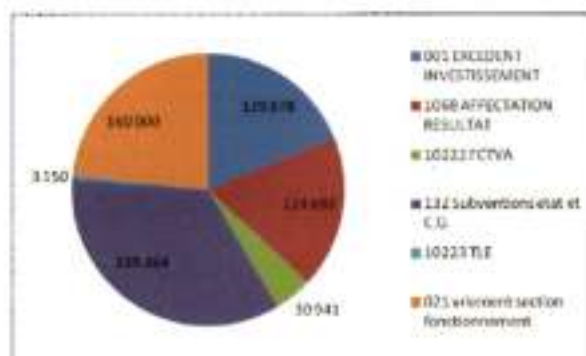
DEPENSES



Cette année le budget primitif a été équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 688 043 € et en dépenses et recettes d'investissements à 688 026 €. Un prélèvement important de la section fonctionnement a été fait au profit de la section investissement.

Pour faire face à l'abaissement de notre capacité d'autofinancement, le Conseil municipal a décidé d'augmenter légèrement les taux des taxes de foncières bâties et de taxe d'habitation.

RECETTES



	Bases	Taux 2011	Taux 2012	Produit
Taxe Habitation	829500	10.73%	10.95%	90 830 €
Foncière bâti	506100	23.04%	23.04%	116 605 €
Foncière non bâti	50100	44.22%	45.10%	22 595 €
Total				230 030 €

AMENAGEMENT DE LA ZONE NaHa

« La pointe » suite ...

En mémoire à l'une des activités de notre village, la zone NaHa ne s'appellera plus « la Pointe » mais « **Résidence de la Brosserie** » et la nouvelle voie prendra ce nom.



- Le permis d'aménager est accepté.

- Les travaux de la zone de la Brosserie ont nécessité la création d'un budget annexe. Ce budget sera financé par un portage foncier de 3 ans et par la vente des différents lots.

- Les premiers travaux réalisés ont été la création de la nouvelle voirie, des réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'électricité et l'installation du nouveau transformateur.



- Vient maintenant la vente des 10 lots qui débouchent sur la nouvelle voirie, il restera ensuite la vente des 6 autres lots.
- A la suite de cette vente s'engageront les travaux de viabilisation du haut de la rue de Noailles.

LE 8 MAI 2012 A SAINT-SULPICE

UNE JOURNEE RICHE DE COMMEMORATIONS

Cette matinée a débuté au Val de l'Eau par un historique sur le père de l'homéopathie complexe, le Dr Marçais en présence d'habitants de la commune, de la représentante de la famille Marçais, du Conseil Municipal et de notre député Jean-François Mancel.



En effet, le Conseil Municipal a voulu conserver au travers de ses rues la mémoire de son histoire en rebaptisant l'impasse du Château en l'impasse du Dr Marçais et en y joignant une plaque de commémoration.



Intérieur de la Chapelle

Puis, nous avons rejoint notre monument aux morts. Mais avant de commémorer le 67ème anniversaire de la signature de l'Armistice de la deuxième guerre mondiale, nous avons remercié officiellement notre député Jean-François Mancel pour la restauration de la chapelle PREVOST (don de la famille à la commune en échange de son entretien) effectuée par l'octroi d'une subvention parlementaire.

Celle-ci servira maintenant d'ossuaire dans le cadre de la reprise des tombes abandonnées.



La chapelle en arrière-plan



Après ces remerciements, nous avons repris le cours normal des commémorations du 8 Mai en la présence de M. Tournel, ancien combattant, des enfants des écoles dirigés par Mme Vassal Arlette et Mme Mélique Annette, des habitants de Saint-Sulpice et de son Conseil Municipal. Nous devons également remercier les enseignants de Saint-Sulpice pour leur implication dans cet événement.

Merci à tous.

Photographies généreusement offertes par Monsieur Michel ORSOLLE

SIVOSAS

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Abbecourt Saint-Sulpice

QUELQUES INFORMATIONS !

M. Tellier, Directeur de l'école de Saint-Sulpice, nous a annoncé son départ afin de se rapprocher de son domicile. Nous le remercions pour le travail accompli durant ces 2 années. Il sera remplacé par Mme TARTAS.

Mme Ban, institutrice en moyenne section, nous quitte également, nous la félicitons pour son travail. Mme Cuvellier est titularisée à ce poste.

Nous souhaitons bonne continuation aux partants et bienvenue aux arrivants.

INFORMATION DU CENTRE DE LOISIRS

Sortie du mois de juillet

- le 10 juillet : Bagatelle
- le 17 juillet : Aquarium Sealife
- le 24 juillet : Parc Carisiolas
- le 31 juillet : Zoo du Bois d'Atilly

Fermeture du 3 août au soir au 3 septembre inclus.

Rappel : Nous constatons régulièrement des retards de paiement des frais de périscolaire. Cet état de fait est inacceptable. Nous serons contraints dorénavant d'effectuer une saisie-arrest à la deuxième relance.

LES ACTIVITES DU CENTRE DE LOISIRS EN DEBUT D'ANNEE

Une journée au Cirque

Les enfants ont assisté à l'entraînement des artistes, puis ont pratiqué selon leur envie une discipline du cirque, même les animatrices ont essayé (voir photo ci-dessous). Les enfants sont rentrés ravis.



Le Musée Vivant du Cheval de Trait

Durant cette journée, les enfants ont découvert différentes races de chevaux de trait, leurs harnachements, la présentation d'une soixantaine de véhicules hippomobiles. Ensuite, ils ont effectué une ballade en voiture hippomobile. Dans la seconde partie de la journée, ils ont eu une démonstration de fabrication de farine avec une meule.



Infos et inscriptions :

Au centre de loisirs à Abbecourt ☎ (03 44 89 29 70)

Au SIVOSAS à la Mairie d'Abbecourt ☎ (09 62 60 44 03)

Le Mot des Enseignants de Saint-Sulpice

L'année scolaire se termine et, à l'école élémentaire, c'est le temps d'entrer dans la dernière étape des projets.

Les élèves de CP de Mme Petit, de CE1/CE2 de Mme Laurent et de CM1/CM2 de M Tellier se sont rendus au mois de mai au château de Chantilly pour participer à des animations autour des thèmes du portrait et des paysages dans la peinture ou ont étudié la nourriture et les arts de la table au 17ème siècle.

Cette journée, bien que très pluvieuse, fut un moment privilégié pour découvrir un des plus beaux sites du patrimoine de notre département.



Au début du mois de juin, l'école a organisé le challenge d'athlétisme du Conseil général de l'Oise pour les CM1/CM2, sur le stade aimablement mis à la disposition des enseignants par la municipalité.

Les écoles de Noailles, Ponchon, Villers Saint-Sépulcre et Saint-Sulpice, se sont affrontées dans des épreuves de sauts, de courses et de lancers pendant toute une journée agrémentée d'un pique-nique convivial.

Cette année, la fête des écoles a eu lieu le samedi 16 juin à l'école maternelle de Saint-Sulpice. Les stands ont été ouverts à partir de 14h. Exceptionnellement et pour des raisons techniques d'organisation, le spectacle des enfants s'est déroulé le mardi 12 juin en soirée.

Les 190 enfants de toutes les classes du regroupement Abbecourt/Saint-Sulpice se sont produits dans un spectacle de chant choral de grande ampleur à la salle des fêtes, après avoir participé l'après-midi à une grande répétition générale au cours de laquelle leurs chansons ont été enregistrées avec l'aide de Culture Animation Saint-Sulpice et de Ris Chante et Danse et photographiés par Michel Orsolle.



Enfin, est venu pour finir, le moment de préparer les plus grands à leur entrée au collège. Pour cela, ils ont participé le 20 juin à la fête du collège. A cette occasion ils se sont produits dans un concert chorale avec les collégiens pour interpréter : « Lily » de Pierre Perret, « Manhattan-Kaboul » de Renaud et le « Jouet extraordinaire de Claude François. » Enfin, ils ont passé toute la journée du 25 juin au collège de Noailles où ils ont vécu la journée type d'un élève de 6ème.

Toute l'équipe remercie vivement le SIVOSAS et la municipalité de Saint-Sulpice pour tous les efforts déployés pour qu'une année scolaire se déroule dans les meilleures conditions pour nous.

Nous vous souhaitons également un très bel été !

CLASSE PETITE SECTION MATERNELLE

Le Pôle Nord

La classe de Petite et Moyenne Section de Maternelle a travaillé sur les animaux du monde et plus particulièrement sur le Pôle Nord.

Ils ont confectionné une fresque de pingouins ! Ils ont peint nos petits pingouins avec tampon, coton tige et petite brosse et nous les avons installés sur la banquise ! en faisant un décor à l'éponge.



Christine nous a appris à dessiner un pingouin ! Nous nous aidons du tableau avec les différentes étapes à suivre. **Et voilà le résultat !**



Nous avons fabriqué des masques d'ours polaires pour le Carnaval.

Nous les avons décorés en collant du coton.



Nous avons fabriqué des pingouins en utilisant des formes que nous avons collées ; les moyens ont découpé et décoré leurs formes avec des boules de papier crépon. Nous avons fabriqué des pantins Inuits en les décorant avec différents graphismes très colorés !

Nous avons fabriqué une maquette du Pôle Nord ! Nous avons fait l'océan, la banquise, différents animaux des pays froids et des inuits ! Nous avons colorié différents animaux : rennes, phoques, morses, pingouins, ours polaires, et aussi des inuits...





ALS

Il n'est pas facile de reconnaître son alcoolisation excessive et souvent ce sont « les autres » qui en font la remarque et quand la dépendance s'installe, c'est l'enfer.

Pousser la porte d'une association comme ALS, c'est un pas très important vers la reconnaissance de la réalité de sa relation problématique avec l'alcool.

Le vécu et le témoignage d'un(e) malade stabilisé(e), est toujours porteur d'espoir et aide à la communication.

L'entourage de la personne en difficulté avec l'alcool, peut s'informer de tout ce qu'il ne sait pas et ne comprend pas de l'alcool.

La dépendance à l'alcool est une maladie, n'hésitez pas en parler et (ou) à venir vous renseigner.

Membres du bureau élus (es) à la dernière Assemblée Générale le 28 janvier dernier:

- Présidente- Nelly DAVID- 6 rue Pierre de Coubertin 60370 HERMES-femme stabilisée-É06.16.52.00.13
chauve.souris@hotmail.fr
- Vice Président - Patrick RAUX- 12 rue de Paris 60120 BRETEUIL- homme stabilisé- É 03.44.80.02.14
ppraux@cegetel.net
- Secrétaire- Nicole BRETON-3 rue clos 60430 HODENC L'EVEQUE-entourage- michel.breton11@wanadoo.fr
- Secrétaire adjoint-Philippe MERLE- 9 rue du Moulin 60110 LORMAISON-entourage-É03.44.52.22.32
p.merle@neuf.fr
- Trésorière-Patricia RAUX-12 rue de Paris 60120 BRETEUIL- entourage-É03.44.80.02.14
ppraux@cegetel.net
- Trésorier adjoint-Jacky DAVID 6 rue Pierre de Coubertin 60370 HERMES-entourageÉ06.16.52.00.13
chauve.souris@hotmail.fr
- Anne Marie MARCQ-14 Allée du 19mars 1962- 60370 BERTHECOURT-Entourage-É06.80.37.33.43
marcq.annemarie@neuf.fr
- Alain FOURNIER-7 Place de Picardie 60360 CREVECOEUR le Grand- homme stabilisé-É06.60.14.38.
Romuald DESCATEAUX rue Petit Lihus 60360 LIHUS- homme stabilisé-

NB : l'association récolte les bouchons, n'hésitez pas à déposer les vôtres à la mairie. Nous nous chargeons de les transmettre à un recycleur.

Siège Social :171 rue de la Grange des Dimes- 60430 NOAILLES

☎ chauve.souris@hotmail.fr

PETIT MOT DE NOTRE ANCIENNE SECRETAIRE

Je remercie M. Le Maire et Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, ainsi que tous les Saint-Sulpiciens et Saint-Sulpiciennes qui ont manifesté leur sympathie à l'occasion de mon départ en retraite. Les 33 ans passés au service de la commune me laisseront un souvenir inoubliable. Merci à toutes et tous.

Nicole Breton

Ris, Chante & Danse



« Ris, Chante et Danse » est une association qui grandit grâce à l'évolution de ses artistes et grâce à ses moyens techniques de plus en plus qualitatifs.

C'est ainsi que « Ris, Chante et Danse » a démontré ses talents les 16, 17, 18, 23 et 24 mars derniers, en présentant un dîner spectacle type cabaret intitulé « Féeries ». Les spectateurs, venus nombreux (pas loin de 600 entrées « Record battu !!! ») ont été enchantés de passer une soirée sous le signe de la détente et de la bonne humeur et nous les remercions de leurs applaudissements !



Toute l'équipe, motivée par vos encouragements, est déjà décidée à préparer un nouveau spectacle. Les dates ne sont pas encore décidées mais celui-ci devrait avoir lieu fin 2013.

Toujours sur le thème de la détente, du rire, de la musique et de la chanson, Ris, Chante et Danse devrait vous proposer fin 2012 ou tout début 2013 son second Karaoké avec, nous l'espérons, la même ambiance et encore plus de participants.

A très bientôt,

Pour l'association Ris, Chante et Danse

Le président,

Sébastien Grimaux

COMITE COMMUNAL DES FETES

1ère CHASSE AUX ŒUFS :

Nous avons organisé le samedi 7 avril, dans le parc du château de Crécy, la première chasse aux œufs (en chocolat, bien sûr !).

Tous les enfants de moins de 10 ans, habitant notre village ont été conviés à cette course au trésor. Une soixantaine de gamins se sont précipités vers 14h30 à la recherche des friandises très convoitées, sous les yeux des parents qui eux, ne pouvaient pas participer, mais toutefois pouvaient se désaltérer à la buvette improvisée pour la circonstance.

Puis chacun ramenait son butin aux responsables, qui allaient partager équitablement les œufs et les distribuer aux jeunes participants et à quelques parents gourmands.

Vivement Pâques 2013 !!!!!



BROCANTE du 1^{er} MAI : « La chance serait elle de retour en 2012 ? »

De la pluie, depuis des jours et des jours, même jusqu'à environ 3 heures dans la nuit et tout s'éclaircit pour le début de cette brocante 2012. Le soleil restera toute la journée à réchauffer exposants et visiteurs, nul doute que le ciel avait décidé de nous privilégier car, dès le lendemain, la pluie était de retour.

Les intempéries des jours précédents avaient découragé quelques exposants, mais les 110 présents n'ont pas regretté leur journée, car les visiteurs furent très nombreux et les ventes furent, semble t'il assez conséquentes. La restauration à la buvette connut, comme d'habitude, des moments intenses et les cuis-tots, les serveuses, les serveurs ont mis toutes leurs forces pour satisfaire au mieux la clientèle affamée.



Nouveauté cette année : nous avons essayé de sensibiliser chacun au tri sélectif des déchets et au compostage, pour faire une « Brocante verte ». Ce fut un début encourageant et nous vous en remercions.

COMITE COMMUNAL DES FETES

Merci à toutes les bonnes volontés qui, comme chaque année sont venues nous prêter la main, avant, pendant et après, ainsi qu'à tous les membres du CCF.
Vive la brocante 2013 !



Avec son autorisation, les photos sont tirées du site de Michel Orsolle de La Grosse Saulx :
<http://www.photo-expo.fr/reportage.html>

FETE du VILLAGE : samedi 1 septembre 2012

Malgré le désastre météorologique de 2011, il ne s'agit pas de capituler !!!!!

Au programme :

Retraite aux flambeaux avec le concours de la fanfare d'Abbecourt.

Culture Animation présentera le spectacle surprise de 2011 dans le parc du château de Crecy

Traditionnel feu d'artifice et pot de l'amitié clôtureront cette belle soirée

FETE de NOEL :

Elle se déroulera le samedi 22 décembre à 14h30, nous avons demandé au Père Noel de passer après le spectacle de marionnettes et le goûter, pour distribuer les cadeaux aux enfants sages, bien sûr !

Pour conclure cet article, les membres du CCF ont une pensée pour Marcel Brunel qui était des leurs et qui ne rechignait pas à la besogne lors de nos manifestations. Merci à toi.
Nous ne t'oublierons pas.

Toute l'équipe du CCF vous souhaite de **bonnes vacances**.



2 rue des écoles - 60 430 Saint-Sulpice

TOURNOI de BEYBLADE :

Le 1er mars a été une journée exceptionnelle pour les enfants de St Sulpice et environs.

En effet, nos jeunes âgés de 6 à 12 ans étaient conviés à participer à un tournoi de "toupies Beyblade" à la salle des fêtes. Près de 30 combattants ont participé. Plusieurs semaines de préparation ont été nécessaires car dans la région cela ne s'est jamais fait. Les participants s'étaient bien entraînés pour être au top ce jour là.

L'après-midi s'est très bien passée, les organisateurs ont même été surpris du sérieux des enfants qui ont joué avec beaucoup de fairplay et dans le respect du règlement.

Chacune et chacun est reparti avec son diplôme ainsi qu'une récompense après avoir préalablement dégusté de bonnes crêpes confectionnées sur place. Nous ne manquerons pas de renouveler cette expérience si les enfants restent mordus par cette discipline.



FETE du 1^{er} SEPTEMBRE :

Pourrons-nous enfin vous présenter le spectacle que les trombes d'eau ont balayé le 3 septembre 2011, laissant metteurs en scène, acteurs, techniciens, costumiers dans le plus grand désarroi ?

« SAINT SULPICE FAIT SON CINEMA »

sera, nous l'espérons de tout cœur, joué enfin lors de la fête communale, organisée conjointement avec le CCF et avec la participation omniprésente de « Ris Chante et Danse » pour le spectacle.

Il faut, malgré tout, de nouveau répéter; il faudra monter les décors, les structures, mais la volonté de réussir est restée intacte.

Rendez vous, donc, pour cette représentation unique dans le parc du château de Crécy où la Maison familiale nous accueillera encore cette année.





2 rue des écoles - 60 430 Saint-Sulpice

BROCANTE NOCTURNE :

En 2011, quinze jours après le désastre de la fête communale, la chance n'avait pas changé de camp et notre brocante nocturne tourna court vers 19 heures sous une pluie battante. Malgré cela, nous accueillerons à nouveau le 15 septembre 2012 exposants et chineurs de midi à minuit devant la coopérative agricole, que nous remercions de nous accorder l'hospitalité pour cette manifestation.

En espérant que la météo nous accordera un peu de clémence.

THE DANSANT :

C'est le dimanche 20 octobre que nous recevrons les amoureux de la danse à notre habituel « Thé dansant ». L'orchestre « A2R », toujours aussi plébiscité par les danseurs, animera avec toujours le même entrain cet après midi convivial.



Bonnes vacances à tous.

Un grand merci et une pensée amicale pour Marcel Brunel qui nous a toujours soutenus dans nos initiatives. Sincères condoléances à toute sa famille.

L'équipe de Culture Animation.



Bilan portes ouvertes 2012

Une participation au rendez-vous

Les journées portes ouvertes « cru 2012 » ont réuni une bonne centaine de participants. Malgré une météo peu clémente le samedi, la bonne ambiance était de mise.

L'UFOLEP avait pour l'occasion fait le déplacement et c'est un palmier géant de plus de 6 mètres de hauteur qui a permis aux plus téméraires l'apprentissage de l'escalade, et ce en toute sécurité grâce aux explications et conseils de l'équipe technique.



Le mur d'escalade de l'UFOLEP



Mise en place du baudrier



Le salut au judo

Une initiation au judo était également proposée au même moment. Les plus petits ont ainsi pu découvrir ce sport au travers de différentes prises et exercices.

Quelques parties de badminton ont clôturé cette première journée riche en rencontres, et en émotions !



Badminton en salle



Sur les chemins du Val de l'Eau

Le dimanche matin, ce sont 35 participants qui ont effectué près de 10kms de randonnée à l'assaut du Val de l'Eau, certes froidement mais sous un soleil radieux. La découverte de chemins parcourant forêts, villages, monuments et champs fut conduite en deux heures.

Ces journées portes ouvertes se sont clôturées par un tournoi de tennis de table qui a opposé 16 participants et dont voici le classement.



Le tournoi



Les vainqueurs catégorie adultes

Moins de 12ans : 1er Samuel MODIQUET (ASSS)
 2eme Valentin LOUCHART
 3eme Jérémy LESBROSSART

Moins de 16 ans : 1er Julien RIDEL
 2eme Benjamin LACHEVRE
 3eme Edwin MASSON (ASSS)
 4eme Lucie MODIQUET

Adultes : 1er Florian GRACY
 2eme Eric MASSON (ASSS)
 3eme Nicolas REGNIER
 4eme Anthony BONNEVIE (ASSS)

Un engagement récompensé



Emotions donc pour Christine HELOU, référente gym adultes, qui, en compagnie de Monsieur Le Maire, a reçu des mains de la responsable technique de l'UFOLEP Oise, Claudie AZERONDE, le diplôme d'honneur ainsi que la médaille de bronze pour son engagement sans faille ces dix dernières années.

Christine HELOU, émue, s'est dite surprise et très touchée par cette reconnaissance.

De nouvelles perspectives

L'association envisage l'ouverture d'une section badminton dès la rentrée prochaine et recherche donc une personne intéressée par l'animation de cette activité. Aussi, si vous êtes tenté, n'hésitez pas à nous contacter. Et pour les autres activités proposées n'hésitez pas à venir participer à un cours d'essai en la salle Chantepie :

- Gymnastique adultes (à partir de 12 ans) – Lundi de 14 à 15h, Jeudi de 19h15 à 20h15
- Judo (à partir de 5 ans) - Lundi de 18h à 20h30 selon les âges
- Baby Gym et Gym enfants (de 03 ans à 12 ans) – Mardi ou Jeudi de 17h30 à 18h30
- Multi-sport (de 10 à 15 ans) – Mercredi de 17h à 18h
- Tennis de table (à partir de 10 ans) – Mercredi de 18h45 à 20h00
- Yoga – Mardi de 19h45 à 20h45

Et toujours plus d'informations sur le site de l'association : <http://asssulpice.franceserv.fr>

De bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée!

8 mai 2012 Inauguration de l'impasse du docteur MARÇAIS

Depuis cette date, une rue du Val de l'eau porte le nom du Docteur Albert MARÇAIS. Mais qui était ce personnage ?



Né à RENNES le 27 août 1861, il passe une partie de sa jeunesse à Rome et devient prêtre en 1886.

Après plusieurs postes il devient curé de st Sulpice en 1891.

Sa passion pour la médecine le conduit à des études couronnées par un doctorat.

C'est alors qu'il eut à choisir : Son ministère de prêtre ou l'exercice de la médecine. Il décida d'abandonner son sacerdoce de prêtre au profit de celui de médecin.

Il soigne alors de nombreux malades avec des traitements homéopathiques. On lui doit aussi la publication d'un livre sur ce sujet :

« Homéopathie complexe, théorie et pratique »

Dans sa propriété du Val de L'eau, il avait aménagé un immense jardin et donnait des consultations toujours gratuitement aux habitants du village.

Il est mort le 31 mai 1936 dans l'église de Saint-Sulpice à l'heure de la grand'messe....

La municipalité, afin de perpétuer la mémoire de cet homme illustre de la commune lui a dédié le nom d'une impasse à proximité de son domicile de l'époque, dans notre hameau du Val de L'eau.

Une exposition plus complète que ces quelques lignes sera organisée au début de l'année 2013 afin que chacun puisse se souvenir du Docteur MARÇAIS.